



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Identification de la substance ou de la préparation **Bel-Ray Silicone DOT 5 Brake Fluid**

Code de produit 99450
Numéro MSDS 6420
N° version 1,0
Date de révision le 16-Juin-2010
Fabricant

Bel-Ray Company, Inc.
P.O. Box 526
Farmingdale, NJ 07727
Les Etats-Unis d'Amérique
+1 732 938 2421
CHEMTREC : 800-424-9300 (USA)
CHEMTREC : +1 703-527-3887 (outside USA - call collect)

Bel-Ray Europe S.A.
Avenue Louise, 304
Bruxelles-Brussel, B-1050
Belgique
+32 (0) 2 540 84 52
Europe : +32 (0) 2 201 18 87
Europe Emergency : 112

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Cette préparation est classée comme dangereuse selon la Directive 1999/45/CE et ses amendements.

Classification Cat. Carc. 3;R40
Dangers physiques Non classé comme présentant un risque physique.
Dangers pour la santé Effet cancérigène suspecté - preuves insuffisantes. Une exposition prolongée peut causer des effets chroniques.
Dangers pour l'Environnement Non classé comme présentant un risque pour l'environnement.
Risques particuliers Effet cancérigène suspecté. Preuves insuffisantes.
Symptômes principaux Irritation des yeux et des muqueuses.

3. COMPOSITION/RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

Composants	Classification	No. CAS	%	N° CE/N° d'enregistrement REACH	Obs.
TRIBUTYLPHOSPHATE	Cat. Carc. 3;R40, Xn;R22, Xi;R38	126-73-8	1 - 2,5	204-800-2	N°

: Cette substance présente des limites d'exposition sur le lieu de travail.

PBT : substance persistante, bioaccumulable et toxique.

vPvB : substance très persistante et très bioaccumulable.

Le texte intégral pour toutes les phrases R est présenté dans la rubrique 16.

4. PREMIERS SECOURS

Inhalation Sortir au grand air. Oxygène ou respiration artificielle si nécessaire. Si nécessaire, consulter un médecin.

Contact avec la peau Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

Contact avec les yeux Laver immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

Ingestion Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. En cas de vomissement, garder la tête basse pour éviter une pénétration du contenu de l'estomac dans les poumons. Ne pas utiliser le bouche-à-bouche si la victime a ingéré la substance. En cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Ne jamais faire boire une personne inconsciente.

Conseils généraux

Contacter un médecin si les symptômes se développent ou persistent.

Avis aux médecins

En cas de difficultés respiratoires, donner de l'oxygène. Garder la victime au chaud. Les symptômes peuvent se manifester à retardement.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**Équipement/directives de lutte contre les incendies**

En cas d'incendie, refroidir les citernes par arrosage. Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.

Moyen d'extinction approprié

Eau. Brouillard d'eau. Mousse. Agent chimique sec. Dioxyde de carbone (CO2).

Risques particuliers

Un incendie peut produire des gaz irritants, corrosifs et/ou toxiques.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Porter des vêtements de protection complets, y compris un casque, un appareil autonome de respiration à pression positive ou à demande de pression, des vêtements de protection et un masque anti-poussière.

Méthodes particulières d'intervention

Refroidir les récipients exposés aux flammes avec de l'eau et continuer même une fois le feu éteint.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**Précautions individuelles**

Tenir à l'écart le personnel superflu. Tenir le dos contre le vent. Conserver à l'écart des zones basses. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Aérer les espaces fermés avant d'y entrer. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins d'être vêtu d'une tenue protectrice appropriée. En cas de déversements accidentels : faire attention aux surfaces et aux sols glissants.

Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.

Procédures de confinement

Arrêter le débit de matière, si ceci est sans risque.

Méthodes de nettoyage

Établir une digue autour de grands déversements pour élimination ultérieure. Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine). Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.

Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE**Manipulation**

Ne pas utiliser dans des zones sans ventilation adéquate. Éviter toute exposition prolongée. Se laver abondamment après toute manipulation.

Stockage

Conserver sous clé. Température ambiante - conditions normales. Conserver hors de la portée des enfants.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**Valeurs limites d'exposition****Belgique****Composants**

TRIBUTYLPHOSPHATE (126-73-8)

Cat.

VME

Valeur

0.2000 ppm
2.2000 mg/m3

Danemark**Composants**

TRIBUTYLPHOSPHATE (126-73-8)

Cat.

Vle

Valeur

0.2000 ppm
2.5000 mg/m3

La France**Composants**

TRIBUTYLPHOSPHATE (126-73-8)

Cat.

VME

Valeur

0.2000 ppm
2.5000 mg/m3

Italie**Composants**

TRIBUTYLPHOSPHATE (126-73-8)

Cat.

VME

Valeur

0.2000 ppm

Espagne**Composants**

TRIBUTYLPHOSPHATE (126-73-8)

Cat.

VME

Valeur

0.2000 ppm
2.2000 mg/m3

Royaume-Uni**Composants**

TRIBUTYLPHOSPHATE (126-73-8)

Cat.

VLCT

Valeur

5.0000 mg/m3

Composants	Cat.	Valeur
	VME	5.0000 mg/m3
Contrôles de l'exposition	Assurer une bonne ventilation générale (généralement 10 renouvellements d'air à l'heure). Le taux de renouvellement d'air devrait être adapté aux conditions. Si c'est approprié, clôtures de processus d'utilisation, ventilation d'échappement locale, ou d'autres commandes de technologie pour maintenir les niveaux aéroportés au-dessous des limites recommandées d'exposition. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenez les niveaux aéroportés à un niveau acceptable.	
Contrôle de l'exposition professionnelle		
Protection respiratoire	Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des masques appropriés et agréés.	
Protection des mains	Porter des gants appropriés.	
Protection des yeux	Non nécessaire en général.	
Protection de la peau et du corps	Porter un vêtement de protection approprié.	
Généralités	Pour usage industriel seulement : Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Entreposer séparément les vêtements de travail.	
Mesures d'hygiène	À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.	

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	Liquide.
État physique	Liquide
Forme	Liquide.
Couleur	Mauve
Odeur	Sans odeur.
Seuil de perception de l'odeur	Non disponible.
pH	Non disponible.
Point d'ébullition	289 °C (552,2 °F) évalué
Point d'éclair	206 °C (402,8 °F)
Limites d'inflammabilité dans l'air, supérieure, % en volume	Non disponible.
Limites d'inflammabilité dans l'air, inférieure, % en volume	Non disponible.
Pression de vapeur	< 0,1 mm Hg
Masse volumique	958 kg/m ³
Densité relative	Non disponible.
Solubilité dans l'eau	Non disponible.
Solubilité (autre)	Non disponible.
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	Non disponible.
Viscosité	42 - 43 cSt @ 25 °C (77 °F)
Densité de vapeur	Non disponible.
Taux d'évaporation	Non disponible.
Point de fusion/point de congélation	0 °C (32 °F) évalué / 0 °C (32 °F) évalué
Température d'autocombustion	Non disponible.
COV	Non disponible.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Produits de décomposition dangereux	Oxydes de phosphore. Aux températures de dissociation thermique, du monoxyde et du dioxyde de carbone.
Stabilité	Ce produit est stable dans des conditions normales.
Matières à éviter	Agents oxydants forts.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Données toxicologiques

Produit

Bel-Ray Silicone DOT 5 Brake Fluid (Mélange)

Résultats d'essais

Aiguë Autre DL50 Rat : 35,56 g/kg évalué
Aiguë Autre DL50 Souris : 7044 mg/kg évalué
Aiguë Inhalation CL50 Chat : 10089 mg(l évalué
Aiguë Inhalation CL50 Rat : 5467 mg(l évalué
Aiguë Oral DL50 Poulet : 82800 mg/kg évalué

Composants

TRIBUTYLPHOSPHATE (126-73-8)

Résultats d'essais

Aiguë Autre DL50 Rat : 100 mg/kg
Aiguë Autre DL50 Rat : 0,8 g/kg
Aiguë Autre DL50 Souris : 158,5 mg/kg
Aiguë Cutané DL50 Lapin : > 3100 mg/kg
Aiguë Inhalation CL50 Chat : 227 mg(l 4.00 Heures
Aiguë Inhalation CL50 Rat : 123 mg(l 6.00 Heures
Aiguë Oral DL50 Poulet : 1863 mg/kg

* Les estimations concernant le produit peuvent être basées sur des données de composants supplémentaires non affichées.

Voies d'exposition

Inhalation. Non applicable.

Toxicité chronique

L'inhalation prolongée peut être nocive.

Cancérogénicité

Ne peut pas être classé quant à la cancérogénicité pour l'homme.

Mutagénicité

Aucune donnée n'indique que ce produit, ou tout composant présent à des teneurs supérieures à 0,1 %, est mutagène ou génotoxique.

Reproductivité

Ne contient pas de composé listé comme toxique pour la reproduction

Épidémiologie

Aucune donnée épidémiologique n'est disponible sur ce produit.

Effets locaux

L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées. Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation. Peut provoquer une irritation cutanée.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Données écotoxicologiques

Produit

Bel-Ray Silicone DOT 5 Brake Fluid (Mélange)

Résultats d'essais

CL50 Poisson : 337 mg(l 96.00 heures évalué

Composants

TRIBUTYLPHOSPHATE (126-73-8)

Résultats d'essais

CL50 Tête-de-Boule : 1 - 10 mg(l 96.00 heures

* Les estimations concernant le produit peuvent être basées sur des données de composants supplémentaires non affichées.

Écotoxicité

Non présumé nocif pour les organismes aquatiques.

Effets sur l'environnement

Un risque environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Instructions de traitement

Doit être incinéré dans une installation agréée par les autorités compétentes. Éliminer conformément à toutes les réglementations en vigueur.

Déchets de résidus / produits non utilisés

Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.

Emballages contaminés

Mettre les emballages rincés à la disposition des services de recyclage locaux.

Codification UE des déchets

Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, selon l'application du produit. Le code de déchet doit être attribué en accord avec l'utilisateur, le producteur et les services d'élimination de déchets.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR

Non réglementé comme une marchandise dangereuse.

IATA

Non réglementé comme une marchandise dangereuse.

IMDG

Non réglementé comme une marchandise dangereuse.

15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

Étiquetage

Contient TRIBUTYLPHOSPHATE

Symbole(s)



Nocif

Phrase(s) R R40 Effet cancérogène suspecté - preuves insuffisantes.

Phrase(s) S S1/2 Conserver sous clef et hors de portée des enfants.
S36/37 Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

Autres réglementations

Le produit est classé et étiqueté conformément aux directives de la CEE ou aux lois du pays concerné. Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) N° 1907/2006. Les femmes enceintes ne doivent pas travailler avec ce produit si elles courent le moindre risque d'exposition. Conformément à la directive 94/33/CE sur la protection des jeunes au travail, les personnes âgées de moins de 18 ans ne peuvent pas travailler avec ce produit.

Classe de danger pour l'eau

VwVwS WGK1

16. AUTRES INFORMATIONS

Texte des phrases R citées aux rubriques 2 et 3 R22 Nocif en cas d'ingestion.
R38 Irritant pour la peau.
R40 Effet cancérogène suspecté - preuves insuffisantes.

Statut de l'inventaire

Pays ou région	Nom de l'inventaire	Sur inventaire (oui/non)*
Australie	Inventaire australien des substances chimiques (AICS)	Oui
Canada	Liste des substances domestiques (LSD)	Oui
Chine	Inv. des subst. chimiques existantes en Chine (IECSC)	Oui
Europe	EINECS (Inventaire européen des produits chimiques commercialisés)	Oui
Japon	Inventaire des substances chimiques nouvelles et existantes (ENCS)	Oui
Korée	Liste de produits chimiques existants (ECL - Existing Chemicals List)	Oui
Nouvelle Zélande	Nouvelle-Zélande - Inventaire	Oui
Philippines	Inventaire philippin des substances chimiques nouvelles et existantes (PICCS)	Oui
États-Unis et Porto Rico	Inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act)	Oui

* « Oui » indique que tous les composants de ce produit sont conformes aux exigences d'inventaire gérées par les pays membres

Avis de non-responsabilité

Bel-Ray Company ne peut en aucun cas prévoir toutes les conditions d'utilisation des présentes informations ou des produits d'autres fabricants associés à ses produits. Il relève de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à assurer une manipulation, un stockage et une élimination du produit en toute sécurité. L'utilisateur est responsable en cas de perte, de blessure, de dommage ou de frais causés par une utilisation inadéquate. The information provided in this Safety Data Sheet is correct to the best of our knowledge, information and belief at the date of its publication. The information given is designed only as a guidance for safe handling, use, processing, storage, transportation, disposal and release and is not to be considered a warranty or quality specification. The information relates only to the specific material designated and may not be valid for such material used in combination with any other materials or in any process, unless specified in the text.

Date d'émission le 16-Juin-2010